

LA RÉGION PRÉSENTE SON PLAN NAUTISME : 10 ACTIONS POUR L'AVENIR DU SECTEUR EN PAYS DE LA LOIRE

Axe 1
Renforcer
la filière en la
structurant

CONNAÎTRE LA FILIÈRE

Étude sur les retombées économiques du nautisme en Pays de la Loire

SOUTENIR LES ENTREPRISES

Un panel complet d'aides régionales aux entreprises

ANIMER LA FILIÈRE

Préfiguration d'un cluster nautique

FORMER ET RECRUTER

Exemple : mise en œuvre du Campus des métiers et des qualifications du nautisme

RECYCLER ET VALORISER

Émergence d'une filière d'excellence de la déconstruction et du recyclage des bateaux de plaisance

EXPORTER

Exemple : délégation sur des salons internationaux, comme Boot et Metstrade

Axe 2
Préparer l'avenir :
innover pour un
nouveau modèle
de plaisance

RÉAMENAGER LES PORTS DE PLAISANCE

Exemple : Appels à projets pour innover dans les ports de plaisance

INNOVER PAR LA TRANSITION NUMÉRIQUE

Exemples : financement du concours d'innovation NINA, soutien à la numérisation

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE

Exemples : développement des pratiques à Foil, actions de promotion (France et international)

PRATIQUER

Exemples : appel à projets « sport et handicap - matériel sportif », action éducative Toutes voiles dehors



Contact Région

Direction Entreprises et Innovation
Pôle Croissance bleue et numérique
croissancebleue@paysdelaloire.fr
Tél : 02 28 20 56 70

Plus d'informations

www.entreprisespaysdelaloire.fr



Région des Pays de la Loire - Septembre 2018



ENTREPRISES DE LA FILIÈRE NAUTIQUE

LA RÉGION VOUS SOUTIENT

LA RÉGION S'ENGAGE POUR LE NAUTISME ET SOUTIEN VOS PROJETS

LA FILIÈRE NAUTIQUE EN PAYS DE LA LOIRE



* Chiffres clés du nautisme publiés par la Fédération des industries nautiques, 2015. Etude en cours pour l'année 2018.

Pour accompagner le développement de la filière nautique, la Région met à votre disposition son Contrat de Croissance Entreprise, une boîte à outils complète et sur-mesure pour vous accompagner à chaque étape clé de votre développement :

- ▶ innover
- ▶ améliorer votre performance
- ▶ automatiser votre outil de production
- ▶ numériser votre entreprise et votre activité
- ▶ adapter les compétences et l'environnement de travail
- ▶ conquérir des marchés à l'export
- ▶ financer la croissance

LE CONTRAT DE CROISSANCE ENTREPRISE



L'entreprise est au cœur de la stratégie économique régionale. Dans l'objectif de favoriser votre croissance, de faciliter votre transmission et de stimuler la réalisation d'investissements et la création d'emplois, la Région des Pays de la Loire vous propose, avec le Contrat de croissance entreprise, un soutien sur-mesure aux entreprises ligériennes.

Une relation de proximité pour un meilleur accompagnement

Les développeurs économiques de l'agence régionale sont vos contacts privilégiés pour vous accompagner dans tous vos projets. Retrouvez leurs coordonnées sur cce.paysdelaloire.fr

Une boîte à outils d'aides et de dispositifs d'accompagnement axée sur :

- ▶ le conseil et la stratégie
- ▶ le financement de la vie de l'entreprise
- ▶ la performance

Retrouvez tout le Contrat de croissance entreprise sur cce.paysdelaloire.fr



SÉLECTION DE 6 DISPOSITIFS D'AIDES RÉGIONALES CLÉ EN MAIN

Pays de la Loire Conseil

Prise en charge de prestations de conseil externe d'un montant minimum de 3 000 € HT : subvention de 50% maximum du montant HT des dépenses admissibles, plafonnée à 15 000 €
Informations : www.aidepdconseil.paysdelaloire.fr

Prim'Export

Participation à un salon professionnel, une mini exposition ou une mission de prospection commerciale à l'étranger : subvention de 50% maximum du montant HT des dépenses admissibles, plafonnée à 20 000 € HT

Aide limitée à 3 actions commerciales par entreprise et par an et à 3 éditions d'une même opération

Pays de la Loire Investissement numérique *

Acquisition de solutions immatérielles à forte valeur ajoutée
Coûts d'acquisition, frais d'installation des logiciels, coûts de maintenance et d'abonnement pour une durée max d'un an, frais de formation liés à l'intégration des logiciels acquis : subvention de 50% maximum du montant HT des dépenses admissibles, plafonnée à 15 000 €

* UNIQUEMENT POUR LES ENTREPRISES DE MOINS DE 50 SALARIÉS

Appel à manifestation d'intérêt Industrie du futur

Pour les entreprises des Pays de la Loire de moins de 250 salariés exerçant majoritairement une activité de fabrication. Aide en 3 volets pour la modernisation de leur process de production : jusqu'à 23 000 € HT de subvention pour la phase de diagnostic et 40 000 € HT en phase de test

Informations et candidatures : www.ami-industriedufutur.paysdelaloire.fr

Appel à projets Tourisme nautique 2020

Appel à projets pour la modernisation générale des équipements d'accueil des structures nautiques proposant une activité touristique et l'acquisition de flottes innovantes, notamment sur le thème du foil.

Subvention maximum de 25% du montant prévisionnel d'investissement, plafonnée à 100 000€ HT

Informations et dépôt de candidatures : tourisme@paysdelaloire.fr

Pays de la Loire Innovation*

Soutien financier aux porteurs d'innovation à chaque étape du processus.
En phase de faisabilité ou phase amont : jusqu'à 50% de subvention plafonnée à 50 000 €.
En phase de développement : avance remboursable ou prêt à taux zéro jusqu'à 50% des dépenses.

*DISPOSITIF ANIMÉ EN PARTENARIAT AVEC BPI FRANCE

ILS TÉMOIGNENT

« Spécialistes du design et de la fabrication de bateaux pliants, nous avons pu dévoiler, grâce à l'aide régionale Prim'Export, notre nouvelle gamme de bateaux sur le plus grand salon nautique d'Europe, à Düsseldorf. Nous avons sollicité plusieurs fois ce dispositif simple d'accès qui a permis à notre PME de 15 personnes d'accéder à des opérations de prospection d'envergure pour son développement à l'international. Sur l'année en cours, notre chiffre d'affaires à l'export devrait progresser de 20 à 35 % »

Eric FLAMBARD
gérant de Nautiraid - Vaiges (53)

« Seul le numérique est capable de répondre aux exigences de nos clients. Notre participation à l'appel à manifestation d'intérêt Industrie du futur lancé par la Région nous permet d'intégrer la réalité virtuelle dans la conception de nouveaux produits. Une véritable révolution qui offrira aux constructeurs la possibilité de vérifier chaque détail technique et de valider la conception en situation réelle. Quant aux utilisateurs finaux, ils pourront naviguer virtuellement sur un bateau équipé pour observer les finitions et les coloris de nos équipements, de nuit comme de jour. »

Pascal CARDI
président de NVequipment - Saint-Gilles Croix de Vie (85)